REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 novembre 2018

Rapport n° 18-06-04

PARCELLE CADASTRÉE BN 140 D'UNE SURFACE DE 298M2 SISE 12 SENTE DES DOURDAINS À SAINT-LEU-LA-FORÊT (95320) : CESSION À M. FRED ROMER

Par délibération n° 18-02-21 du 27 mars 2018, le conseil municipal a décidé de consentir au bénéfice de M. Daniel OPON la vente de la parcelle cadastrée BN 140 d'une superficie de 298 m2 sise 12 sente des Dourdains sur laquelle est édifiée une petite maison à réhabiliter, et ce moyennant le prix de 130 000 €.

Cependant, M. Daniel OPON a finalement renoncé à cette acquisition.

M. Fred ROMER a exprimé le souhait d'acquérir la parcelle susvisée au prix de 135 000 €.

Il est précisé que ce bien est vendu en l'état.

Il vous est proposé d'accepter la proposition de M. Fred ROMER et, en conséquence, d'autoriser le Maire ou son Premier Adjoint à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 novembre 2018

Délibération n° 18-06-04

PARCELLE CADASTRÉE BN 140 D'UNE SURFACE DE 298M2 SISE 12 SENTE DES DOURDAINS À SAINT-LEU-LA-FORÊT (95320) : CESSION À M. FRED ROMER

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'extrait de plan cadastral, ci-annexé,

Vu la délibération n° 18-02-21 du 27 mars 2018 relative à la vente au bénéfice de M. Daniel OPON de la parcelle cadastrée BN 140 d'une superficie de 298 m2 sise 12 sente des Dourdains,

Considérant que M. Daniel OPON a finalement renoncé à cette acquisition,

Vu l'offre formulée par M. Fred ROMER,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : d'abroger la délibération n° 18-02-21 du 27 mars 2018 relative à la vente au

bénéfice de M. Daniel OPON de la parcelle cadastrée BN 140 d'une superficie de

298 m² sise 12 sente des Dourdains à Saint-Leu-la-Forêt (95320).

Article 2 : de procéder à la vente de la parcelle cadastrée BN 140, d'une superficie de 298 m²,

sise 12 Sente des Dourdains à Saint-Leu-la-Forêt (95320), telle que figurant sur l'extrait de plan cadastral ci-annexé, moyennant un prix de 135 000 euros, étant précisé que les divers frais, droits en honoraires auxquels pourrait donner lieu la vente seront à la charge de l'acquéreur et que les contributions et taxes de toute nature auxquelles le bien sera ou pourra être assujetti seront acquittées par l'acquéreur à compter du jour où la vente sera devenue définitive. Il est précisé, par

ailleurs, que ce bien est vendu en l'état.

Article 3 : de consentir cette vente au bénéfice de Monsieur Fred ROMER domicilié 16

passage du Professeur Gazier à Saint-Leu-la-Forêt (95320).

Article 4 : d'autoriser, en conséquence, le Maire ou son Premier Adjoint à signer tous les actes

relatifs à la transaction susvisée.

Article 5 : d'inscrire les recettes résultant de cette vente au budget Ville.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Val d'Oise le qu'elle a été notifiée aux intéressés le et publiée le

Le Maire

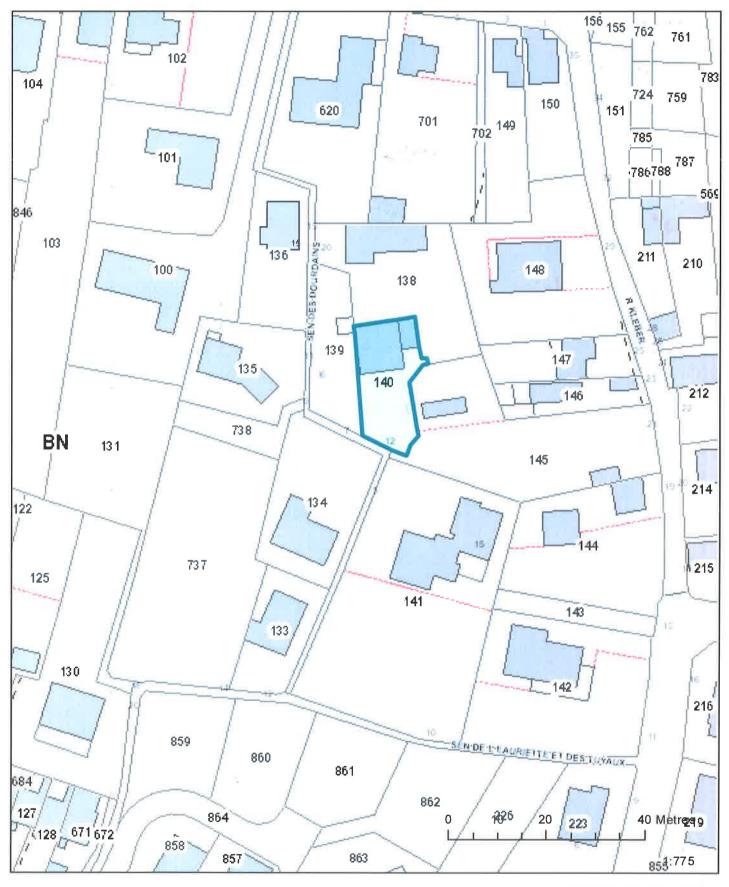
Le Maire

Sandra BILLET

Sandra BILLET

Parcelle BN 140





Cadastre 2018@DGFIP

Commentaires: